

# Conseil d'école du jeudi 09 novembre

## Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école
2. Rappel du rôle du Conseil d'école
3. Résultats des élections de parents d'élèves
4. Règlement intérieur de l'école
5. Projet d'école
6. Effectifs de l'école et prévisions pour l'année prochaine
7. Informations diverses
8. Point sur les travaux de la municipalité et PPMS
9. Questions posées par les parents d'élèves

## **1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école**

Municipalité : Mme Deshayes et Mr Lerenard

Parents élus : Mme BOTTIN Pauline, Mme CHISTEL Claire ( excusée) Mme PHILIPPE Sandra, Mme VILLEMER Laura, Mme LETEMPLIER Séverine

Inspectrice de la circonscription de Saint Lo sud : Mme Prevel ( excusée)

Enseignants : Mme Ador (TPS/PS), Mme Mary (TPS/ PS, MS) remplacée par Mme Lemaitre ( brigade de l'école), Mme Renouf (GS), Mme Anger et Mme Lesauvage (CP, excusée), Mme Raoult et Mme Bigot (actuellement remplacée par Mme Monroq), Mme Jeanne (CE2/CM1), M. Dutron et Mme Rouxel (CM1/CM2), et Mme Mennier (MS/GS et directrice de l'école)

## **2. Compétences du Conseil d'école**

Mme Mennier procède à la lecture du code de l'éducation.

## **3. Résultats des élections des parents d'élèves**

Pour les élections de parents d'élèves, il y a eu 216 inscrits, 87 votants, 7 bulletins blancs ou nuls. Soit un taux de participation de 40,28 %. Rappel par Mme Mennier : Un bulletin est considéré blanc ou nul dès l'instant où il y a une mention écrite sur le bulletin ou un bulletin non signé. Le bureau a été tenu par Mme Ador , Mme Olivacce et par Mme Mennier . Le vote était possible uniquement par courrier .

La participation cette année est dans la moyenne. Le vote numérique avait été envisagé, pour un potentiel gain de temps, mais celui-ci doit être financé par la mairie et pour le moment, il n'y a aucun recul sur l'efficacité et le fonctionnement de ce mode de vote.

## **4. Règlement intérieur de l'école**

Quelques modifications cette année.

2.1 : école élémentaire et maternelle

3.1 : goûter non acceptés en élémentaire et maternelle

3.3 : dispositions commune : usage téléphone portable + moyen d'enregistrement interdits/objets connectés => pas de cas dans l'école mais dans les écoles proches.

5 : les enfants sont confiés en mains propres aux enseignants ou personnels de garderie.

Le conseil procède au vote du règlement intérieur : 16 votes pour ; 0 vote contre. Le règlement est accepté à l'unanimité.

## **5. Projet d'école pour 2020/2024**

**AXE 1 : Plus d'équité pour plus de réussite**

**Objectif 1** : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux

**AXE 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir**

**Objectif 2** : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand

### **AXE 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques**

**Objectif 3 :** Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

#### **Actions réalisées :**

- Règles de vie et messages clairs (cf axe1)  
- Découvertes culturelles différentes par le biais de livres et vidéos, comptines étrangères en maternelle, découverte de l'ailleurs par le biais de cartes postales (cf axe 2) => Correspondance mise en place avec 1 classe par département. Les élèves de Saint-Samson de Bonfossé envoient une description de la Manche et reçoivent la même chose en retour (avec le département concerné)

Rencontres avec les parents pour tout le cycle 2 et les parents des CM1 (cf axe 3). Les parents des élèves de CP, CE1 et CM1 ont rencontré les enseignants dans le cadre des évaluations nationales. Les enseignants se rendent disponibles auprès des parents s'ils souhaitent d'autres rendez-vous.

**à venir :** Projet de correspondance avec des classes d'autres pays ( les CM2, les GS avec la Belgique, cf axe 2. => CM2 correspondance avec les Antilles, GS correspondance avec la Belgique (encore incertain pour le moment)

- Élaboration d'expositions (favorisant le développement du langage) en cours, des classes de maternelle se déplacent dans le pôle 1 pour expliquer les affichages dans le hall, cf axe 1. => dépôt de grilles de la municipalité, exposition de toutes les classes pendant l'année. L'objectif est de favoriser la communication/le questionnement des élèves mais aussi de permettre aux parents de voir ce qui se passe dans les différentes classes de l'école.

- Faire vivre le blog de l'école, intervention des parents pour la musique, chorale de Noël. => principalement les GS et CP mais à développer.

## **6. Effectifs de l'école et prévisions pour l'année prochaine**

L'école compte actuellement 160 élèves .

Pour la prochaine rentrée, Mme Mennier compte à sa connaissance, 31 PS de 2021 auxquels s'ajoutent les 4 TPS de cette année, soit 35 PS à la rentrée prochaine. Nous ignorons si les TPS seront accueillis, cela dépendra du nombre réel d'inscrits et la répartition sur la loi indiquant pas plus de 24 élèves sur le C2 et la GS. 21 élèves de CM2 partent. Les TPS doivent être accueillis dans des conditions favorables. Cette année, la classe de TPS/PS compte 29 élèves. Il y a 25 MS prévus pour l'année prochaine.

La prévision pour l'effectif de l'année prochaine est donc de 170 ( soit une moyenne de 24, 40 par classe).

Les chiffres sont semblables à l'année passée. De nouveaux logements en location vont s'implanter à Saint-Samson de Bonfossé, cela pourrait attirer de nouvelles familles qui ne sont pas incluses dans les prévisions. Cette augmentation d'effectif est une bonne nouvelle pour l'école mais cela pose quelques problématiques. La classe de CM2 compte bientôt 26 élèves cette année. On notera aussi un manque d'ATSEM quand les classes de maternelle sont chargées. Il a fallu mettre en place une organisation pour la sieste des TPS/PS (une partie dans le dortoir et une autre en salle de motricité). La question d'une ouverture de classe se pose en fonction des effectifs à venir. Une salle reste à disposition pour accueillir une nouvelle classe mais du côté élémentaire, cela ne résout donc pas le problème des effectifs chargés en maternelle.

Les inscriptions auront lieu le 13 janvier cette année. Une demande d'ouverture de classe peut être réalisée jusqu'au 6 février. Les parents auront la réponse des inscriptions courant mars (notamment pour l'accueil des TPS).

## **7. Informations diverses**

#### **\*Sécurité:**

**Un exercice incendie** a eu lieu le lundi 25 septembre, tout s'est bien déroulé. Les élèves sont sortis rapidement sans avoir été prévenu au préalable (sauf pour les TPS-PS et les MS).

**Un PPMS attentat** devait avoir lieu le 16 octobre mais suite aux événements tragiques du 13 octobre, il a été annulé et sera reporté à une date ultérieure. M Dutron souligne que l'assassinat commis à Arras coïncide à quelques jours près avec celui de Samuel Paty (3 ans auparavant). Cette question a été abordée en classe avec les élèves. Peu de choses ressortent de la TPS au CE1. Néanmoins, chez les plus grands (CE2, CM1, CM2), cela soulevé de nombreux questionnements. Il y a un long travail d'information pour expliquer et dissiper les malentendus.

**Un PPMS confinement** sera réalisé au cours de la période 3 (janvier/février). La date sera imposée par l'inspection académique. Ce genre de PPMS peut arriver vite, comme avec la tempête qu'il y a eu récemment. Lors de cet exercice, les enseignants communiquent à l'aide de talkie-walkie. Les élèves sont confinés dans les classes minimum 1h.

Quelques dégâts sont à constater après le passage de la tempête (bardage tombé, toit du gymnase déformé et beaucoup de bruit sous le préau, potentiellement dû aux tôles qui bougent, mais pas de danger apparent).

### **\*PHARE :**

Programme mis en place depuis l'année dernière.

Plan de prévention pour lutter contre le harcèlement à l'école.

Présenté et voté l'année dernière en conseil d'école, ce plan a été établi sous la forme de 8 piliers et s'articule autour de 6 items avec des actions à mettre en place dans l'école ( cf feuille). Il a été mis en ligne sur le site de l'école.

#### Des actions sont déjà prévues :

1 séance de sensibilisation en classe lors de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire pour toutes les classes à partir du CP.

- Pour tous les CM1 et les CM2 de l'école, une autre séance de sensibilisation sera menée par la gendarmerie.

-S'en suivra une réunion d'information pour toutes les familles de CM1 et CM2 à l'école de St Romphaire , menée par les gendarmes permettant d'informer sur le harcèlement scolaire mais aussi sur le cyberharcèlement.

Dans le cadre de la journée contre le harcèlement scolaire, plusieurs actions ont été menées dans l'école :

- Dans la classe de CP, plusieurs histoires ont été lues avec une vidéo en complément. Le travail s'est majoritairement articulé autour de la notion de tolérance, de respect et d'amitié. Un arbre des mots gentils, que l'on aime entendre, a été réalisé. Plusieurs photos ont été prises pour être publiées sur le blog de l'école.

- Dans la classe de CE1, une séquence sur le harcèlement avait été commencée avant les vacances. Un travail a été fait sur l'identification des problèmes et ses solutions à mettre en place. Les élèves ont revu la méthode des messages clairs. Des productions d'art visuel ont été réalisées pour lister les actions et les mots positifs que l'on peut utiliser. La porte a été décorée avec les « petits bonheurs » de chaque élève, l'objectif est de permettre à chaque élève de passer la porte de la classe en se sentant bien.

- Dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, les élèves ont rempli un questionnaire pour recueillir leur ressenti dans la classe, dans l'école. L'objectif est de déterminer des points de vigilance. Les élèves ont aussi visionné une vidéo. Un gendarme interviendra le lundi suivant auprès des élèves pour aborder le sujet du harcèlement. Une demande d'intervention a été réalisée auprès d'un spécialiste du cyber harcèlement pour continuer le travail de prévention. Le travail des CE et CM s'est articulé autour de l'amitié à travers des lectures et des débats. La définition du harcèlement a été établie à partir d'une prise de représentation des élèves. Les nombreux débats ont permis de faire la différence entre ce qui est du harcèlement et ce qui n'en est pas mais surtout d'offrir une liberté de parole à tous les élèves.

Un aménagement de la cour est en cour de réflexion (banc de l'amitié où l'on peut se rendre lorsque l'on se sent mal, fresque, ...). Les élèves sont aussi amenés à participer à l'élaboration du règlement de la classe.

En ce qui concerne la qualité de vie à l'école, les nouveaux arrivants sont invités à visiter l'école pour se repérer et se présenter dans les classes. L'école dispose de 3 pôles en scolaire et périscolaire pour accueillir au mieux les élèves.

### **\*Aménagement de la cour:**

Des aides sont proposées par la région pour l'aménagement de la cour. Mme Jeanne participe à l'action « Lever les yeux » pour réfléchir à l'aménagement de la cour avec des architectes qui ont proposé des idées faciles à mettre en place. L'inclusion de végétaux dans la cour avait déjà été évoqué au conseil d'école de l'année dernière mais l'école préfère avoir du recul sur les actions menées dans les autres écoles.

### **\*Aides spécialisées mise en place dans l'école :**

3 élèves ont une notification d'AESH, 1 AESH est présente sur l'école pour 2 élèves de la même classe mais un élève reste sans aide car pas d'autre AESH sur l'école.

Quelques demandes ont été envoyées pour une intervention du RASED cette année. Cependant, le nombre de demandes est trop faible pour bénéficier d'une intervention au sein de l'école. De plus, une intervenante du RASED a déjà passé beaucoup de temps au sein de l'école l'année dernière, il faut donc effectuer un roulement entre les écoles.

**\*Dépistage infirmier pour les GS :** 24 novembre et 1er décembre, un courrier est adressé aux parents avec un questionnaire.

### **\*Rappel sur le mode de dialogue avec les parents :**

Ainsi que l'indique le règlement départemental des écoles maternelle et élémentaire, 1 réunion de rentrée est organisée dans chaque classe afin d'informer les parents :

En plus de cette réunion, les enseignants se tiennent à la disposition des parents pour les rencontrer sur rendez-vous, s'ils le désirent (par téléphone ou en présentiel, en fonction de la demande du rendez-vous).

Les enseignants, ou l'équipe enseignante, peuvent également demander aux familles un rendez-vous pour un motif précis.

Les enseignantes de CP, CE1 et CM1 ont également rencontré les parents pour faire un bilan personnalisé des évaluations nationales.

Selon le magazine « L'Étudiant », le collège de Canisy fait partie des meilleurs collèges de Normandie. Cela fait penser que les actions mises en place au sein de l'école portent leurs fruits.

Le cahier de liaison reste un mode de dialogue essentiel avec les parents.

Les parents de l'élémentaire seront informés des progrès de leur enfant par un livret d'évaluation (le LSU : Livret Scolaire Unique) qui sera rempli tous les semestres et donné aux parents en février et à la fin du mois de juin.

Pour les élèves de maternelle, les nouveaux programmes prévoient que soit remis aux parents un cahier de progrès, deux fois par an, ainsi qu'un livret de compétences en fin d'année.

**Photographe** : La photographe était présente à l'école le lundi 6 novembre. Les commandes sont réalisées via un site internet, des papiers seront distribués dans les cahiers de liaison.

### **\*Thème de l'année : La musique**

Actions envisagées:

\*demander aux parents une présentation d'un ou plusieurs instruments de musique. Pour l'instant, une seule réponse positive est revenue dans la classe de TPS/PS.

\*inscrit aux RDV de la récré. La réponse sera donnée en janvier. Si l'école est sélectionnée alors en mai et juin, 5 groupes musicaux de styles différents viendront sur les temps de récréation pour jouer devant les élèves. C'est une action gratuite, encadrée par le Normandy, pour les élèves de la TPS au CM2. Les écoles ayant déjà participé aux rendez-vous de la récré ne peuvent plus le faire. Si l'école est sélectionnée alors les CM feront des interviews des musiciens lors des rendez-vous soniques l'année suivante.

\*visite du Normandy => pas d'informations supplémentaires car des travaux sont prévus.

\*aller voir un groupe en résidence => la programmation 2024 n'est pas encore terminée et nous n'avons pas encore d'informations sur les groupes qui accepteraient de recevoir des classes.

\*chorale de Noël

\*un projet avec Art Plumes => évoqué si la visite du Normandy n'est pas possible

\*Norkito à l'école. C'est un groupe qui s'adresse aux jeunes (TPS à la 5ème). Le spectacle choisi est « Norkito et ses dragons ». La salle est prêtée par la municipalité mais la date n'est pas encore fixée.

Il y a une fanfare sur le secteur de Canisy qui pourrait peut-être intervenir mais l'équipe enseignante préfère mobiliser d'abord les parents avant des acteurs extérieurs de l'école. Une dizaine de djembés a été récupérée mais aucun membre de l'équipe enseignante n'en joue.

### **\*Les rencontres sportives prévues pour le moment :**

Une rencontre Rondes et jeux dansés aura lieu pour les PS, MS et les GS. => probablement mars ou avril

Danse de création pour les GS et les CE1

Balle au capitaine pour les CP et les CE1 => en P2, la semaine avant les vacances de Noël

Les cycles 3 participeront aux rencontres sécurité piéton.

### **\*Activité piscine :**

Pour les CE2/CM1, la piscine débutera du 5 décembre au 21/12, le mardi, jeudi et vendredi à 10H.

Les GS, CP, CE1, et les CM1/CM2 iront du 18 juin au 4/07, le mardi, jeudi et vendredi à 10H

L'équipe enseignante aura besoin d'accompagnateurs agréés comme chaque année.

La municipalité prend en charge le transport (800€ par classe), le reste est à charge pour l'Agglo (prise en charge des élèves sur place).

Cette année, il y a eu quelques retours concernant les agréments. L'habillage/déshabillage est encore difficile chez les plus jeunes d'où la nécessité d'avoir des parents. Il y a aussi eu un changement du sens des lignes d'eau cette année.

### **\*Sorties et spectacles prévus pour le moment :**

Les maternelles et les CP recevront le spectacle des Trois chardons « Patapoum et Célestine », le 14 novembre.

Festisol le 21 novembre pour les 2 classes de cycle 3.

GS et CP cinéma le 21 novembre.

Les Olympiades de la lecture du CE2 au CM2 => mars ? Avril ?

CM : les exp'air, spectacle à St lo sur la protection de l'air, en lien avec le travail réalisé en classe sur les énergies

CM1/ CM2: un professeur d'allemand va venir faire une initiation à la langue (Hallo Deutsch).

Vendredi 31 mai : passage de la flamme Olympique

Samedi 11 novembre : faire participer les CM1/CM2 au travers de la lecture d'un texte (avec M.Alboton, président des anciens combattants)

CM : Intervention de M. Lerenard pour présenter aux élèves le rôle d'un élu

M.Bouvier (Le conteur) est venu à l'école en septembre pour raconter des histoires, cela a beaucoup plu aux élèves. Il vient chaque année par le biais de l'animathèque de Canisy.

Mme Mennier remercie à ce sujet les participants à la coopérative scolaire ainsi que l'APE, sans qui ces sorties et spectacles ne seraient pas possibles. + la municipalité pour les transports

**\*Actions de l'APE :** parole à Mme Villemer

Bilan de l'année dernière

- gâteaux st michel, sapin, tombola, cadeaux et fête de fin d'année => payer une partie de la coop + 3000€ pour les sorties

Année précédente : projet eau + sortie en ferme pédagogique + char à voile pour les CM

Plus de membres et de bénévoles au sein de l'APE, pas de bénéfice mais pas de négatif.

L'APE essaye de répondre au mieux aux demandes de subvention

L'école essaye de gérer ses projets sans trop solliciter l'APE car l'année dernière l'APE avait beaucoup participé

Une demande pour les jeux de cour pendant l'année sera sûrement réalisée.

Les bénévoles ne sont là que pour les actions.

Actions à venir : les gâteaux st michel (1000€ de bénéfice), tombola (1<sup>er</sup> lot : 2 places pour un tour en montgolfière) + le reste donné par les commerçants, sapins, chorale + marché de Noël (à Soulles => chorale dans la salle et marché dans une tonnelle devant la salle)

Chorale à Soulles: 2 chansons par cycle + une chanson commune à l'ensemble de l'école (environ 25 min), chant sur la scène

L'école souhaiterait qu'il y ait un spectacle de Noël sur le temps scolaire pour que tous les élèves puissent y participer, pour cultiver la magie de Noël. => l'APE n'exclut pas la possibilité de le faire.

Certaines années, la malle au théâtre était venue.

1066€ => prix du spectacle l'année dernière

Les 3 chardons : si toute l'école participait, le prix par élève serait moins élevé.

184 places debout, 150 places assises (vu pour Norkito)

Sonorisation pour la bande son chorale : La municipalité propose de fournir le matériel s'il est disponible. M.-Robin pourrait-il faire la sonorisation ? (4 haut parleurs + micros pour parler)

**Noël :**

Le goûter des maternelles aura lieu le jeudi des vacances ; pour le moment, l'équipe est à la recherche d'un père Noël. Le repas de Noël à la cantine sera fait le vendredi 22 décembre.

Chorale de Noël avec l'APE le 15 décembre.

Recherche de Père Noël pour le jeudi 21 décembre. L'APE va demander à son Père Noël s'il est disponible. L'action des livres offerts (Lire c'est partir) est renouvelé par l'APE.

## **8. Demandes à la municipalité / réalisation de travaux**

**Remerciements à la municipalité :**

- Mise en place des tables et meubles pour la rentrée scolaire.
- Réparation des vélos ( même si d'autres sont faibles).
- réparation toboggan
- câble internet chez les CM
- étagère chez les PS
- disponibilité lors d'un souci
- conférence enseignant ATSEM
- photocopieur nouveau et installation des ordis relié
- rideaux salle de sieste

## **8. Demandes à la municipalité / réalisation de travaux**

**Demandes :**

1/Est-il possible de refaire le marquage au sol pour le parking des enseignants ?

→ A voir quand il fera beau

2/Pouvez-vous déplacer le food-truck de la classe des MS GS vers celle des TPS PS ?

→ Fait

3/Pouvez-vous enlever la télé qui se trouve dans le hall et mettre la table qui est en dessous dans la motricité ? La télé ne nous sert plus à rien depuis longtemps dans l'école...

→ Fait

4/ Pouvez-vous enlever, chez les CE1, l'ancien ordinateur qui est au-dessus de la bibliothèque ?

- Fait

5/Serait-il possible de ramener des grilles pour exposition dans le hall de la maternelle ?

- Fait

### **Travaux**

Merci de :

-faire un point sur les volets ( 2 ne fonctionnent plus dans chaque classe de l'élémentaire).

→ 6 nouveaux moteurs, il en reste 12 anciens dont 9 qui ne fonctionnent plus. Rendez-vous prévu le 17 novembre à 14h avec RéparStore.

-réparer les vélos et trottinettes qui sont mis de côté dans le garage.

→ Vincent et Auguste s'en chargent mercredi

-déboucher les flaques d'eau dans la cour ( devant les préaux, sur le côté du grillage, sur le côté du garage...)

→ Sera fait prochainement chez les CM, le point sera fait mercredi pour voir si ça fonctionne.

-fixer l'évier du coin cuisine chez les PS ainsi que resserrer les charnières de ce même coin.

→ A revoir mercredi.

-vérifier le banc du cycle 2 sous le préau (il bouge).

→ A revoir mercredi

Serait-il possible d'avoir une lumière supplémentaire au dessus de l'évier de la cuisine dans l'atelier et de fixer une patère dans les toilettes ?

→ Sera fait prochainement. La patère sera fixée mercredi.

Alarme PPMS confinement : les fourreaux de la fibre ont été passés pour mettre ensuite un dispatcher/ baie de brassage (matériel réseau dans la salle des maîtres). Un câble doit être tiré depuis la maternelle. Une fois les travaux réalisés, l'alarme pourra être mise en place en 2024 (alarme lumineuse pour les attentats et sonore pour les confinements).

### **Au cas par cas, où sont partis les élèves de PS qui auraient dû être inscrits à l'école ?**

→ Courriers envoyés dans les familles, 15 familles n'ont pas répondu. Contact des écoles privées : sur 16 absents, 4 enfants au Bon Sauveur, 3 déménagements, personne à l'Institut et pas encore de retour de l'interparoissiale.

## **9. Questions posées par les parents d'élèves**

Aucune question n'a été remontée .

Mme Mennier s'est assurée auprès de Mme Chistel que la boîte mail des représentants de parents d'élèves fonctionne et rappelle le principe aux nouveaux parents élus .

Les questions étant terminées, Mme Mennier remercie les personnes présentes et clôt la réunion à 20h41.

Présidente de séance  
Mme Mennier

Secrétaire de séance  
Mme Raoult